

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 janvier 2024

Sous la présidence de Monsieur SCHNEIDER Dominique, Maire de Merkwiller-Pechelbronn

Présents : 11

Procurations : 2

Votants : 13

VENTE TERRAIN COMMUNAL

- **DECIDE** de vendre une bande terrain de 10 m (soit environ 2,6 ares) issue de la parcelle 452 section 06 à M. HEINRICH Christophe qui prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire. Le prix de vente sera basé sur le prix d'un terrain constructible.

ACHAT D'UN TERRAIN

- **DECIDE** d'acheter la partie non construite du terrain cadastré sous : section 02 parcelle 187 appartenant aux héritiers de M. KUHN Henri. Le prix d'achat basé sur le prix d'un terrain non constructible.

DIVERS

- **Inondation du 2 janvier 2024**

Une déclaration « Catastrophe Naturelle » a été déposée auprès de la Préfecture dès le mercredi 3 janvier 2024. La demande est actuellement en instruction auprès des services de l'Etat.

- **Subvention Collectivité Européenne d'Alsace**

La Collectivité Européenne d'Alsace a attribué une subvention à la Commune au titre du dispositif « Fonds Communal Alsace » au taux de 42 % pour les travaux de réhabilitation (chaudière, radiateurs, électricité...) du gymnase et de la maison des associations soit un montant de 49 729 €

- **Collecte des déchets alimentaires**

Des kits « biodéchets » sont disponibles au secrétariat de la Mairie.